

Distinction Palace : les renouvellements continuent !

Article Luxe

Après les premières réunions tenues en mars et en avril, la Commission d'attribution de la distinction Palace s'est à nouveau réunie le 24 juin pour étudier les dossiers de candidature et auditionner une nouvelle promotion d'établissements au renouvellement de leur distinction Palace.

Plaque Palace

Selon les avis rendus par la commission, **huit établissements se voient attribuer la distinction Palace** pour une durée de 3 ans par Nathalie Delattre, ministre chargée du Tourisme :

- Grand-Hôtel du Cap-Ferrat, A Four Seasons Hotel,
- Cheval Blanc Saint-Tropez,
- Aïrelles Saint-Tropez Château de la Messardière,
- Aïrelles Gordes La Bastide,
- Hotel du Cap-Eden-Roc,
- Château Saint-Martin & Spa,
- La Réserve Ramatuelle - Hotel, Spa and Villas,
- Villa La Coste Hôtel & Spa - Palace.

L'examen des candidatures de renouvellement suit toujours son cours, Atout France réunira de nouveau la Commission **en octobre**.